



champagne au mont d'or

Mairie de Champagne au Mont d'Or
Service Enfance-Jeunesse

Adresse Postale : 10, rue de la mairie
69542 Champagne au Mont d'Or Cedex

Adresse du bureau : 123, avenue de Lanessan
69410 Champagne au Mont d'Or

Tél : 04.72.52.29.73 / Fax : 04.72.52.06.18

Mail : enfance-jeunesse@mairie-champagne-mont-dor.fr

**DOSSIER D'INSCRIPTION
AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES
ET EXTRASCOLAIRES MUNICIPALES

ANNEE SCOLAIRE 2016-2017**

Dossier complet à déposer au service enfance, à la mairie
ou à envoyer par courrier

AVANT LE 17 JUIN 2016

A LIRE ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER

Pour toute participation à une activité périscolaire ou extrascolaire proposée par la commune de Champagne au Mont d'Or (garderie matin, restauration scolaire, activités socio-culturelles, récréatif, étude, centre de loisirs), **l'inscription est obligatoire**.

Cette démarche d'inscription est fortement conseillée pour l'ensemble des familles, notamment en cas de besoin imprévu, de retard ... pour nous permettre de prendre en charge ponctuellement votre enfant.

L'inscription de votre enfant se fait en 5 étapes :

1. Remplir la fiche famille : responsables légaux, composition du foyer, personnes autorisées à venir chercher les enfants, tarification, autorisations
ATTENTION, ne remplir qu'une fiche famille par foyer
2. Compléter la fiche d'inscription enfant : renseignements importants concernant l'enfant et ses inscriptions aux activités.
Remplir 1 fiche par enfant

Pour chaque activité, indiquer si votre enfant viendra :

- **Régulièrement**, c'est-à-dire un ou plusieurs jours de chaque semaine : cocher la case « régulier » et les jours de présence
- **Occasionnellement** : cocher uniquement la case « occasionnel ». Le planning mensuel de votre enfant devra être transmis au service enfance-jeunesse au plus tard le 20 du mois précédent. Le planning hebdomadaire sera à transmettre au plus tard le jeudi de la semaine précédente.

Mon enfant est inscrit et fréquente régulièrement des activités. J'ai coché la case "régulier" et j'ai réservé en cochant les jours de présence.		
Il est présent		Je paye la prestation
Il est absent	J'ai prévenu à l'avance *	Je ne paye pas
	Je n'ai pas prévenu	Je paye la prestation

Mon enfant est inscrit et peut fréquenter ponctuellement des activités. J'ai coché la case "occasionnel" et j'ai réservé les dates par écrit auprès du service enfance dans les délais demandés*		
Il est inscrit	Il peut être accueilli	Je paye la prestation

Je n'ai pas rempli le dossier d'inscription auprès du service enfance. Je n'ai pas communiqué mon planning de présence dans les délais demandés.*		
Il n'est pas inscrit	Il ne peut pas être accueilli	

**En cas d'annulation ou d'ajout de votre enfant à l'un des temps d'accueil, il vous sera demandé de prévenir le service enfance-jeunesse par mail ou via le portail famille au plus tard le jeudi 17h pour l'ensemble de la semaine suivante (sauf maladie).*

3. Compléter et signer la demande de prélèvement automatique, si vous souhaitez adhérer à ce moyen de paiement pour vos factures (Cantine, périscolaire, centre de loisirs mercredis **et** vacances scolaires).
ATTENTION, inutile de le remplir de nouveau si vous êtes déjà adhérent de ce service.
4. Prendre connaissance des documents complémentaires à fournir pour que mon dossier soit complet.

Attention, tout dossier non complet ne sera pas traité et vous sera retourné.

5. Vérifier que le dossier soit rempli, signé et complet et le retourner au service enfance-jeunesse.

Numéros utiles (en cas de problème) :

- Marion NEEL, accueil périscolaire élémentaire : 06.64.26.97.77
- Claudine PEILLET, accueil périscolaire et extrascolaire maternelle : 06.26.36.70.89
- Olivier QUINTON, accueil extrascolaire élémentaire : 06.22.01.42.65
- Antony HERNANDEZ, Espace Jeunes : 06.09.53.65.38

FICHE FAMILLE

(une fiche par foyer)

LES RESPONSABLES

➤ NOM : Prénom :

Situation familiale : Lien avec l'enfant :

Adresse :

Tél : Port : Tél prof. :

Mail : Profession :

➤ NOM : Prénom :

Situation familiale : Lien avec l'enfant :

Adresse :

Tél : Port : Tél prof. :

Mail : Profession :

LES ENFANTS RATTACHES AU FOYER

➤ Enfant 1 : Enfant 2 :

➤ Enfant 3 : Enfant 4 :

➤ Enfant 5 : Enfant 6 :

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE et AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT

	NOM Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone	A prévenir en cas d'urgence	Autorisé à venir chercher l'enfant
1				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Pour une personne qui serait amenée à venir chercher un enfant ponctuellement, le service enfance-jeunesse devra être informé à l'avance par mail.*

TARIFICATION

Les tarifs de certaines prestations proposées par la commune sont en fonction du quotient familial calculé par la Caisse d'Allocation Familiale. Les tarifs sont soumis chaque année au vote du Conseil Municipal et sont consultables sur le site internet de la mairie ou dans le guide enfance jeunesse.

Je ne souhaite pas communiquer mon numéro d'allocataire CAF ou mon dernier avis d'imposition et j'accepte que le tarif maximum me soit appliqué pour l'ensemble des prestations.

Je souhaite que le tarif appliqué pour chaque prestation soit fonction de mes ressources. J'appartiens au régime allocataire de la CAF, je renseigne **mon numéro d'allocataire CAF** : et j'autorise la mairie de Champagne au Mont d'Or à consulter mon quotient familial sur le site CAFPRO.

Si je n'appartiens pas à ce régime allocataire (MSA par exemple), je fournis mon dernier avis d'imposition ou l'attestation de quotient de ma caisse d'allocation.

AUTORISATIONS

Je soussigné(e) (Nom Prénom) responsable légal(e) de(s) l'enfant(s) déclare exact tous les renseignements et informations remplis précédemment et je m'engage à prévenir le service enfance jeunesse, en cas de changements de coordonnées.

J'autorise les prises de vues et l'utilisation des images de mon enfant par la commune de Champagne au Mont d'Or, dans le cadre des publications municipales. (*rayez cette mention en cas de refus*)

Je m'engage à respecter les règlements intérieurs en vigueur.

Je prends connaissance que le responsable de l'activité prendra les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale pour mon enfant.

Conformément à la loi Informatique et liberté, je dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations transmises. Pour exercer ce droit, je peux en faire la demande écrite auprès de la mairie de Champagne au Mont d'Or.

A, le

« Lu et approuvé », Signature(s)

FICHE D'INSCRIPTION ENFANT

(une fiche par enfant)

NOM de l'enfant Prénom :

Date de naissance : Age : Sexe : M / F

Classe à la rentrée 2016 : Ecole :

➤ L'enfant fait l'objet d'une garde alternée : Non Oui (si oui, fournir le jugement de garde)

➤ Régime alimentaire : Non Oui , lequel :

➤ L'enfant a-t-il des allergies :

Médicamenteuses : Oui Non

Alimentaires : Oui Non

Autres :

➤ Fait-il de l'asthme : Oui Non

➤ Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) a-t-il été mis en place avec le médecin scolaire :

Oui Non

Si oui, ce document est à transmettre impérativement au service enfance jeunesse.

En cas d'allergie alimentaire, la famille devra fournir le repas de son enfant

et s'acquitter du tarif spécifique PAI

➤ Porte-t-il des lunettes, lentilles, prothèses auditives, etc Oui Non

Si Oui, précisez

➤ A-t-il des problèmes de santé particuliers : Oui Non

Si Oui, précisez

J'autorise mon enfant à rentrer seul
(à partir de 6 ans et de l'entrée
en CP seulement)

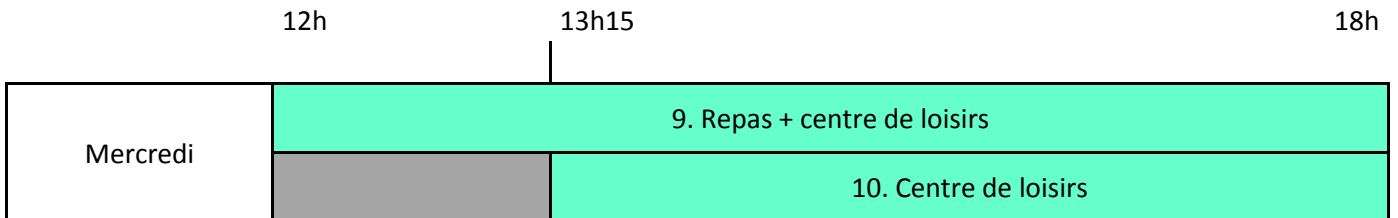
- après les activités socio-culturelles à 16h45
- après les récréativ ou études à 17h ou 17h30 ou 18h
- après la garderie du mercredi à 12h30
- après le repas du mercredi à 13h15
- après le centre de loisirs à 18h

J'autorise mon enfant à partir accompagné
(remplir la partie « personnes autorisées
à venir chercher l'enfant)

- après les activités socio-culturelles à 16h45
- après les récréativ ou études à 17h ou 17h30 ou 18h
- après la garderie du mercredi à 12h30
- après le repas du mercredi à 13h15
- après le centre de loisirs à 18h

SIGNATURES DES RESPONSABLES :

INSCRIPTIONS POUR LE MERCREDI



	REGULIER <i>Tous les mercredis</i>	REGULIER UN MERCREDI SUR DEUX		OCCASIONNEL <i>Je préviens à l'avance</i>
		Semaine Paire	Semaine impaire	
9. Repas + centre de loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Centre de loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OBSERVATIONS :

REGLEMENT FINANCIER ET CONTRAT DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Entre.....demeurant.....

Et la commune de Champagne au Mont d'Or, représentée par le Maire en exercice.

il est convenu ce qui suit :

1 – Dispositions générales

Le prélèvement automatique s'applique aux activités suivantes :

- | | |
|---|--|
| - accueil périscolaire (étude/garderie/récréatif) | - activités socio-culturelles |
| - restauration scolaire | - ALSH des mercredis et des vacances scolaires |

La souscription au prélèvement se fait pour l'ensemble de ces activités et pour tous les membres de la famille.

Le souscripteur s'engage à fournir l'autorisation de prélèvement ci-jointe dûment complétée ainsi qu'un relevé d'identité bancaire ou postal.

2 – Avis d'échéance

Le redevable optant pour le prélèvement automatique recevra 1 avis d'échéance à chaque début de mois indiquant le montant prélevé. Ce montant sera prélevé le 12 de chaque mois.

3 – Montant du prélèvement

Le montant du prélèvement est celui mentionné sur la facture reçue en début de mois.

4 – Changement de compte bancaire

Le redevable qui change de numéro de compte bancaire, d'agence, de banque ou de banque postale, doit se procurer un nouvel imprimé de demande et d'autorisation de prélèvement auprès du Service Enfance-Jeunesse. Il conviendra de le remplir et de le retourner accompagné du nouveau relevé d'identité bancaire ou postal à l'adresse de la mairie de Champagne au Mont d'Or, au Service Enfance-Jeunesse.

Si l'envoi a lieu avant le 10 du mois, le prélèvement aura lieu sur le nouveau compte dès le mois suivant.

Dans le cas contraire, la modification interviendra un mois plus tard.

5 – Changement d'adresse

Le redevable qui change d'adresse doit avertir sans délai le service Enfance-Jeunesse de la mairie de Champagne au Mont d'Or.

6 – Renouvellement du contrat de prélèvement automatique

Sauf avis contraire du redevable, le contrat de prélèvement est automatiquement reconduit l'année suivante ; le redevable établit une nouvelle demande uniquement lorsqu'il avait dénoncé son contrat et qu'il souhaite à nouveau le prélèvement pour l'année suivante.

7 - Echéances impayées

Si un prélèvement ne peut être effectué sur le compte du redevable, **il ne sera pas automatiquement représenté.**

Les frais de rejet sont à la charge du redevable.

L'échéance impayée augmentée des frais de rejet est à régulariser auprès de : Trésorerie de Tassin la demi lune.

8 – Fin de contrat

Il sera mis fin automatiquement au contrat de prélèvement après 2 rejets consécutifs de prélèvement pour le même usager. Il lui appartiendra de renouveler son contrat l'année suivante s'il le désire.

Le redevable qui souhaite mettre fin au contrat informe le Maire de la commune de Champagne au Mont d'Or par lettre simple.

9 – Renseignements, réclamations, difficultés de paiement, recours

Tout renseignement concernant le décompte de la facture est à adresser au Service Enfance-Jeunesse de la commune de Champagne au Mont d'Or.

Toute contestation amiable est à adresser au Service enfance-Jeunesse de la Commune de Champagne au Mont d'Or, la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisie du juge judiciaire.

En vertu de l'article L 1617.5 du code général des collectivités territoriales, le redevable peut, dans un délai de deux mois suivant réception de la facture, contester la somme en saisissant directement

- le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal au seuil fixé par l'article R 321.1 du code de l'organisation judiciaire
- le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil (actuellement fixé à 7 600 €).

Date :

La Commune de Champagne au Mont d'Or
Représentée par le Maire en exercice

Le redevable
Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

PIECES A FOURNIR

- Dossier complet signé avec:
 - fiche famille (1 par foyer)
 - fiche d'inscription enfant
 - demande de prélèvement automatique recto verso (*si vous optez pour ce mode de règlement*)
 - RIB pour mise en place prélèvement automatique
 - Justificatif de domicile
 - Photocopies des pages de vaccinations dans le carnet de santé
 - Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident pour l'année scolaire 2016-2017
(*si ce document ne vous a pas encore été transmis par votre assurance merci de le stipuler en retournant votre dossier et de nous le fournir au plus tard mi-septembre 2016*)
- Pour le calcul des tarifs :**
- Avis de paiement CAF ou autre organisme datant de moins de 3 mois précisant le numéro d'allocataire
 - Dernier avis d'imposition

RETOUR DU DOSSIER

Avant l'envoi du dossier, vérifier qu'il soit COMPLET et que l'ensemble des rubriques est complété.

► **le dossier est COMPLET** : vous recevez un accusé de réception de la part du service enfance-jeunesse vous stipulant que le dossier d'inscription de votre enfant pourra être traité.

► **le dossier est INCOMPLET** : vous recevez une alerte « Pièces manquantes ». Si, dans les 15 jours, les pièces ne sont retournées au service enfance, le dossier vous sera retourné et l'inscription non traitée.

Choix du MODE D'ENVOI de l'ACCUSE DE RECEPTION

- par courrier (*je vérifie que l'adresse mentionnée soit complète*)
- par mail (*je vérifie que j'ai renseigné l'adresse exacte*)

L'inscription peut s'effectuer :

- en envoyant le dossier complété et signé ainsi que les pièces justificatives demandées par mail à l'adresse enfance-jeunesse@mairie-champagne-mont-dor.fr
- en envoyant le dossier par voie postale à l'adresse suivante :

Mairie, Service Enfance Jeunesse
10, Rue de la Mairie
69410 Champagne au Mont d'Or
- en déposant le dossier directement au service enfance-jeunesse (Centre Technique Municipal 123, Avenue de Lanessan) soit dans la boîte aux lettres du service, soit aux horaires d'ouverture :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

FICHE NAVETTE DOSSIER

Cadre réservé à l'administration

Date réception dossier :

► Dossier complet Date d'envoi de l'accusé réception :

► Dossier incomplet Date d'envoi « alerte pièces manquantes » :

Pièces manquantes

- fiche famille
- autorisations signées
- fiche inscription enfant
- demande de prélèvement automatique recto verso
- Justificatif de domicile
- Photocopies des pages de vaccinations dans le carnet de santé
- Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident pour l'année scolaire 2016-2017
- RIB
- Avis de paiement CAF ou autre organisme datant de moins de 3 mois précisant le numéro d'allocataire
- Dernier avis d'imposition

○ **Retour pièces manquantes**

Traité le.....

○ **Dossier complet** Date envoi accusé de réception

Remarques



champagne au mont d'or

Chers parents,

A compter de la rentrée prochaine, le service communication de la mairie souhaite pouvoir vous informer par mail des animations proposées aux enfants sur la commune. Dans cette optique, nous vous proposons de compléter l'autorisation ci-dessous afin de recevoir ces informations.

Je soussigné(e) autorise la mairie à utiliser

l'adresse mail afin de me faire parvenir

les informations concernant la saison culturelle et les animations municipales destinées aux enfants.

Année de naissance de mes enfants :

Signature